

ANNEXE 6 – version 5 du 06/07/09

Déclaration mensuelle détaillée des éléments de cotisation

I. Objectifs

Le règlement des cotisations par les employeurs est mensuel, l'organisme doit transmettre à son assureur, avant le dernier jour de chaque mois (*cf. – P07-Calcul, paiement et déclaration des cotisations des salariés actifs*), le fichier détaillé des éléments de cotisations.

Ce fichier est le reflet des sommes précomptées pour les salariés et ayants droit qui relèvent du régime obligatoire.

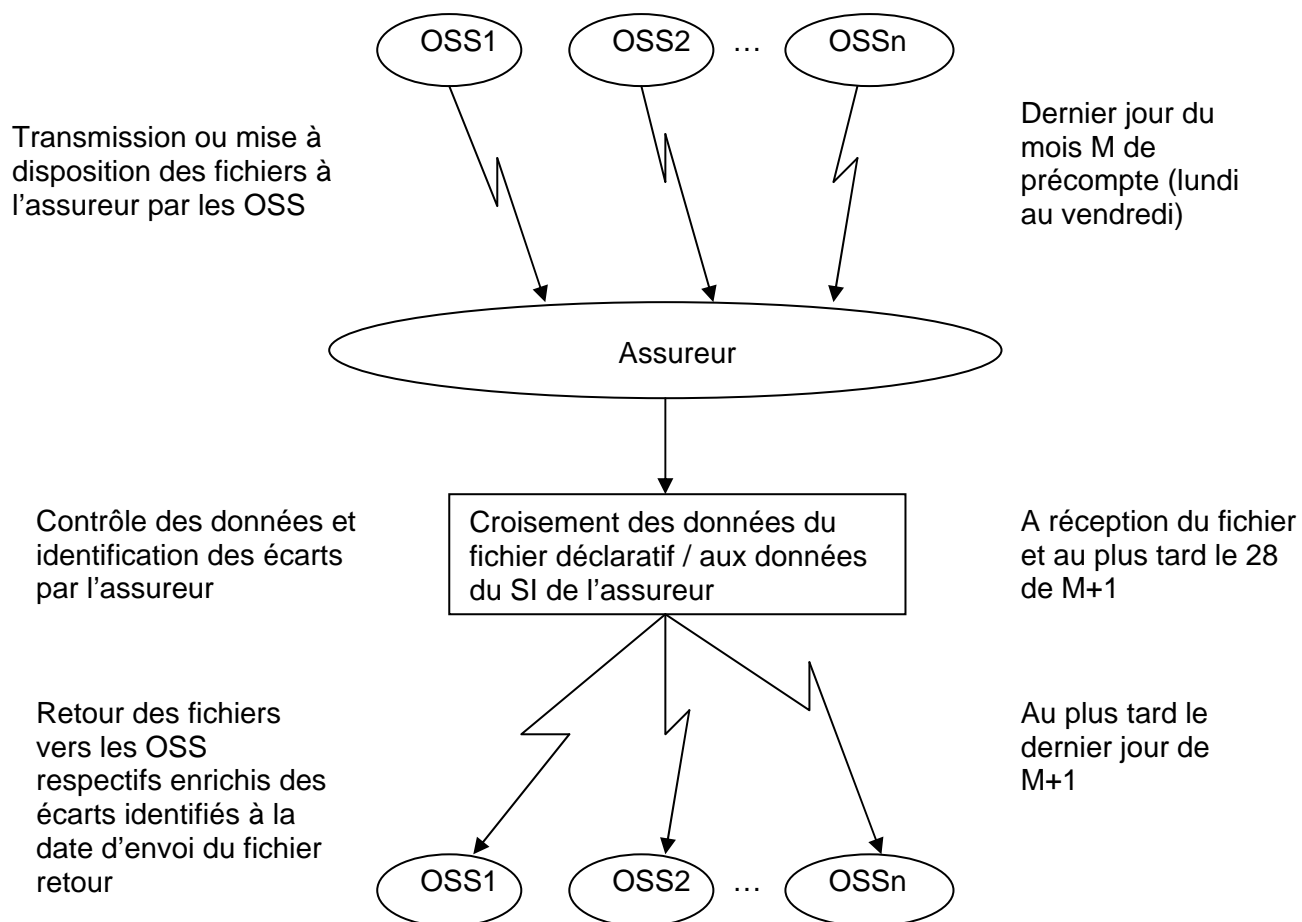
Son transfert s'effectue en même temps que la transmission du bordereau de paiement, qui permet de faire le règlement à l'assureur (crédit des cotisations précomptées pour le mois "m" sur le compte de l'assureur).

Ces fichiers nominatifs ont également vocation à permettre aux assureurs d'effectuer un pointage sur les populations assurées (salariés) aux fins de fournir aux employeurs un état des écarts constatés pour ajustement.

La procédure mise en place permet aux assureurs et aux organismes de Sécurité sociale de disposer d'une traçabilité dans le temps de tous les événements et écarts constatés.

II. Schéma général par assureur

(OSS = Organisme de Sécurité Sociale)



Important :

Les modalités de transfert et de sécurisation des échanges de données relatives à la complémentaire santé ont été mises en place en respectant les contraintes techniques de chaque Branche. La structure et le nom du fichier sont normalisés.

Pour la Branche Maladie, le fichier aller est à prendre par les assureurs le dernier jour du mois M, le fichier retour est à déposer avant le 28 du mois M+1.

III. Format des fichiers

Le fichier d'échanges entre les OSS et les assureurs est au format **csv** avec pour séparateur « ; ». Il est transmis par chaque OSS vers son assureur puis, une fois complété par l'assureur, de l'assureur vers l'OSS.

- enregistrement 01, pas de ";" à la fin,
- enregistrement 02, présence d'un ";" à la fin de chaque enregistrement,
- enregistrement 99, pas de ";" à la fin.

Le nom du fichier limité à 12 caractères constitué comme suit :

Initiale de l'assureur + **Stat Ucanss** + Sens + MMAA = A123456A0609

Au total : **12 caractères alphanumériques sans extension.**

- **1^{er} caractère : Initiale de l'assureur**

A = AG2R

M = Malakoff Médéric

U = UNPMF

1 caractère alphabétique

- **6 caractères suivants : Numéro Stat Ucanss**

Numéro unique Ucanss, utilisé dans l'ensemble des échanges entre les organismes et l'Ucanss pour les statistiques mensuelles de paye.

6 caractères alphanumériques.

- **8^{ème} caractère : Sens de la transmission**

A = de l'OSS vers l'assureur

R = de l'assureur vers l'OSS

1 caractère alphabétique.

- **4 dernier caractères : Terme de la paie**

MM = mois de la paie

AA = année de la paie

4 caractères numériques.

L'Ucanss a mis à disposition des assureurs une liste des codes organismes aux assureurs selon la cartographie des organismes. Cette liste est actualisée par le service comptabilité de l'Ucanss.

Spécification de l'en-tête de fichier – code enregistrement 01 –

Libellé	Description	Contenu
<i>Numéro d'enregistrement</i>	01	2 caractères numériques Cet enregistrement est unique par fichier, il est le premier du fichier
<i>Numéro d'organisme</i>	SIREN	9 caractères numériques
<i>Numéro d'assureur</i>	SIREN	9 caractères numériques
<i>Nom de l'organisme</i>	Raison sociale	30 caractères
<i>Terme</i>	AAAAMM	6 caractères numériques
<i>Numéro de séquence</i>	Par défaut à 00	2 caractères numériques, il s'incrémente à chaque émission de fichier qui annule et remplace la précédente (pour le même organisme, le même terme, le même sens)
<i>Type d'enregistrement</i>	P ou T	P : Production T : Test
		1 caractère alphabétique

Fichier – code enregistrement 02 –

Libellé	Description	Contenu
<i>Numéro d'enregistrement</i>	02	2 caractères numériques Il y a autant d'enregistrements que de salariés par établissement de l'organisme
<i>NIC</i>	De l'établissement siège si gestion centralisée. De l'établissement de rattachement du salarié si gestion décentralisée.	5 caractères numériques
<i>Numéro d'agent</i>	Sans la clé	7 caractères alphanumériques
<i>Numéro de Sécurité Sociale</i>		13 caractères alphanumériques
<i>Clé du numéro de Sécurité Sociale</i>		2 caractères numériques
<i>Régime</i>	1 pour Régime général 2 pour Régime local Alsace Moselle	1 caractère numérique
<i>Date de naissance de l'agent</i>	JJMMAAAA	8 caractères numériques
<i>Nom de l'agent</i>		20 caractères alphanumériques
<i>Prénom de l'agent</i>		15 caractères alphanumériques
<i>Type de cotisation</i>	- Statut Isolé, - Statut Famille, - Statut Forcé - Régularisation de cotisation.	ISOLE FAMILLE FORCE REGUL 8 caractères alphabétiques en majuscules
<i>Statut professionnel</i>	- Actif, - Invalide avec rémunération, - Autre obligatoire.	Actif = 1 Invalide avec rémunération = 2 Autre obligatoire = 3 1 caractère numérique
<i>Date de changement du statut professionnel</i>	JJMMAAAA	8 caractères numériques
<i>Date d'entrée dans l'entreprise</i>	JJMMAAAA	8 caractères numériques
<i>Date de sortie de l'entreprise</i>	JJMMAAAA	A vide si salarié non sorti de l'entreprise.

Fichier – code enregistrement 02 – suite

Libellé	Description	Contenu
<i>Nombre d'AD facultatifs</i>		2 caractères numériques
<i>Assiette de cotisation TA</i>	Base de calcul sur le salaire limité à la TA	Zone numérique signée +999999,99 6 caractères numériques avant la virgule et 2 caractères après la virgule.
<i>Cotisation obligatoire sur la base salaire limitée à la TA</i>	Montant total de la part patronale et de la part salariale confondues.	Zone numérique signée +999999,99 6 caractères numériques avant la virgule et 2 caractères après la virgule.
<i>Cotisation sur le PMSS</i>	Montant total de la part patronale et de la part salariale confondues.	+ Zone numérique signée +999999,99 6 caractères numériques avant la virgule et 2 caractères après la virgule.
<i>Cotisation AD facultatif</i>	Montant total des forfaits précomptés facultatifs.	+ Zone numérique signée +999999,99 6 caractères numériques avant la virgule et 2 caractères après la virgule.
<i>Statut</i>	Alimenté par l'assureur à OK si les données transmises par l'OSS sont égales aux données de l'assureur, KO sinon.	A l'émission = vide Au retour = OK ou KO 2 caractères alphabétiques
<i>Motif</i>	Alimenté par l'assureur avec le motif de l'anomalie si les données transmises par l'OSS sont différentes des données de l'assureur, KO sinon.	A l'émission = vide 40 caractères alphanumériques

Fin de fichier

Libellé	Description	Contenu
<i>Numéro d'enregistrement</i>	99	2 caractères numériques Il y a un enregistrement unique de fin de fichier.
<i>Nombre de salariés</i>	Nombre d'enregistrements 02 transmis dans le fichier = Nombre de salariés actifs moins les dispenses plus les régularisations comptables des salariés qui ne sont plus actifs	5 caractères numériques
<i>Cumul des assiettes de cotisation TA</i>	Assiette cumulée de calcul de la cotisation sur le salaire limitée à la TA = sommes des bases de calcul sur le salaire limité à la TA des enregistrements 02.	Zone numérique signée +9999999999,99 10 caractères numériques avant la virgule et 2 caractères après la virgule.
<i>Cumul des cotisations obligatoires sur la base salaire</i>	Somme des montants totaux de la part patronale et de la part salariale confondues des enregistrements 02.	Zone numérique signée +9999999999,99 10 caractères numériques avant la virgule et 2 caractères après la virgule.
<i>Cumul des cotisations sur le PMSS</i>	Somme des montants totaux de la part patronale et de la part salariale confondues des enregistrements 02.	Zone numérique signée +9999999999,99 10 caractères numériques avant la virgule et 2 caractères après la virgule.
<i>Cumul des cotisations forfaitaires des AD facultatif</i>	Somme des montants totaux des forfaits précomptés facultatifs des enregistrements 02.	Zone numérique signée +9999999999,99 10 caractères numériques avant la virgule et 2 caractères après la virgule.

Liste des motifs d'erreur :

Au niveau des enregistrements détail :

Agent inconnu : les données relatives à l'agent n'existent pas dans le SI de l'assureur

Divergence NOSS : le numéro SS détenu par l'assureur est différent de celui déclaré

Divergence Clé SS : la clé SS détenue par l'assureur est différente de celle déclarée

Divergence date de naissance : la date de naissance détenue par l'assureur est différente de celle déclarée

Divergence type de cotisation : le type de cotisation enregistré par l'assureur est différent de celui déclaré

Affiliation non enregistrée (date d'entrée) : l'agent est connu dans le SI assureur, mais il n'y a pas d'affiliation à l'organisme déclarant

Sortie d'Entreprise (date de sortie) : la prise en compte de la sortie de l'Entreprise n'a pas été enregistrée dans le SI assureur

Divergence facultatifs : le nombre de cotisants facultatifs est différent de celui attendu par l'assureur

Divergence cotisations facultatifs (contrôle non systématique) : le montant des forfaits précomptés diffère de la somme des forfaits unitaires (cas des régularisations)

Divergence de SIRET : l'agent est connu dans le SI assureur sur un autre numéro SIRET

Divergence régime SS (régime général et Alsace Moselle) : l'agent est connu dans le SI assureur sur un autre code régime

Pour les cas de rejet du fichier après analyse de l'entête du fichier :

Divergence de SIREN : l'organisme est connu dans le SI de l'assureur sous un autre numéro.

Erreur de SIREN assureur : le SIREN n'est pas correct ou le fichier transmis n'a pas été transmis au bon assureur.

Terme et séquence : le fichier présenté a déjà été traité pour ce terme et cette séquence.

Erreur de structure du fichier : le fichier transmis n'est pas conforme à la définition attendue, il manque l'enregistrement en-tête ou l'enregistrement fin de fichier.

<p>Important : Pour les cas de rejet de fichier, chaque assureur doit transmettre les anomalies détectées aux responsables des SI de paie et au Directeur de projet de l'Ucanss.</p>

Tableau des causes possibles par motif :

Au niveau des enregistrements détail :

Motif d'erreur	Causes possibles
Agent inconnu Les données relatives à l'agent n'existent pas dans le SI de l'assureur	Le bulletin d'adhésion n'est pas parvenu chez l'assureur. Les données relatives à l'identification de l'agent dans l'organisme ne correspondent pas aux données relatives à l'identification de l'agent chez l'assureur (NIR, NOM, Prénom, date de naissance).
Divergence NOSS Le numéro SS détenu par l'assureur est différent de celui déclaré	Une erreur saisie du NIR au niveau de l'assureur. Une erreur de saisie du NIR au niveau de l'organisme. Une modification de NIR par l'organisme n'a pas été répercutée chez l'assureur. Le bordereau de modification n'a pas été transmis par l'organisme à l'assureur ou n'est pas encore parvenu chez l'assureur.
Divergence Clé SS La clé SS détenue par l'assureur est différente de celle déclarée.	Une erreur saisie du NIR au niveau de l'assureur. Une erreur de saisie du NIR au niveau de l'organisme.
Divergence date de naissance La date de naissance détenue par l'assureur est différente de celle déclarée.	Une erreur saisie au niveau de l'assureur. Une erreur de saisie au niveau de l'organisme. Une modification de date de naissance par l'organisme n'a pas été répercutée chez l'assureur. Le bordereau de modification n'a pas été transmis par l'organisme à l'assureur, ou n'est pas encore parvenu chez l'assureur.
Divergence type de cotisation : le type de cotisation enregistré par l'assureur est différent de celui déclaré	A l'analyse des pièces justificatives, il y a divergence d'interprétation de l'assureur sur les notions d'enfants et/ou de conjoint à charge. La notion de conjoint à charge n'est pas correctement appréhendée. Le conjoint non à charge, ses enfants ou petits enfants sont des ayants droit facultatifs : <ul style="list-style-type: none">• en l'absence d'enfant à charge, le type de cotisation n'est pas famille mais isolé avec une cotisation par ayant droit facultatif,• s'il y a au moins un enfant à charge, le type de cotisation reste famille avec une cotisation par ayant droit facultatif. La pièce justificative pour les enfants en limite d'âge n'a pas été transmise, les enfants ne sont plus à charge, la cotisation famille peut devenir isolé si le conjoint n'est pas à charge.

<p>Affiliation non enregistrée (date d'entrée)</p> <p>L'agent est connu dans le SI assureur, mais il n'y a pas d'affiliation à l'organisme déclarant.</p>	<p>Une erreur de saisie de la date d'entrée fait que l'affiliation prend effet dans le futur.</p> <p>Le salarié est sorti de la mutuelle et revient après une période d'interruption de son contrat, le nouveau bulletin d'adhésion n'a pas été transmis à l'assureur.</p> <p>Idem si le salarié est muté dans un organisme qui a le même assureur que l'organisme cédant et qu'il omet de procéder à une nouvelle adhésion.</p> <p>Attention : le salarié n'est pas couvert par la mutuelle.</p>
<p>Sortie d'Entreprise (date de sortie)</p> <p>La prise en compte de la sortie de l'Entreprise n'a pas été enregistrée dans le SI assureur</p>	<p>L'adhérent est résilié à tort chez l'assureur.</p> <p>Le salarié a quitté l'organisme mais il n'a pas été radié de la mutuelle.</p> <p>Le bordereau de radiation n'a pas été transmis par l'organisme à l'assureur. L'affiliation est en cours chez l'assureur. Les dates de sorties sont divergentes.</p> <p>La date de sortie mentionnée sur le bordereau de radiation ne correspond pas au dernier jour travaillé dans l'organisme.</p> <p>Une erreur dans cette date conduit à couvrir le salarié au-delà de son départ et de lui demander de s'acquitter des cotisations, à l'inverse ses droits à la mutuelle pourraient être interrompus trop tôt.</p>
<p>Divergence facultatifs</p> <p>Le nombre de cotisants facultatifs est différent de celui attendu par l'assureur</p>	<p>A l'analyse des pièces justificatives, il y a divergence d'interprétation de l'assureur sur les notions d'enfants et/ou de conjoint à charge.</p> <p>La notion de conjoint à charge n'est pas correctement appréhendée. Le conjoint non à charge est un ayant droit facultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en l'absence d'enfant à charge, le type de cotisation n'est pas famille mais isolé avec une cotisation pour un ayant droit facultatif, • s'il y a au moins un enfant à charge, le type de cotisation reste famille avec une cotisation pour un ayant droit facultatif. <p>Le nombre d'ayants droit facultatifs est absent ou à zéro et le montant de la cotisation est présent. Il y a une incohérence de saisie ou une régularisation de cotisation pour un ayant droit facultatif alors que celui-ci est sorti du contrat.</p>
<p>Divergence cotisations facultatifs (contrôle non systématique)</p> <p>Le montant des forfaits précomptés diffère de la somme des forfaits unitaires (cas des régularisations)</p>	<p>La cotisation est absente alors que le nombre d'ayants droit facultatifs est différent de zéro.</p> <p>Le montant de la cotisation est incorrect, l'organisme doit mettre à jour son système de paie du montant forfaitaire publié par l'Ucanss pour l'année concernée.</p>

<p>Divergence de SIRET : l'agent est connu dans le SI assureur sous un autre numéro SIRET</p>	<p>Le Siret de l'organisme a été mis à la place du Siret de l'assureur dans le SI de paie. La mise à jour est à réaliser par le RH de l'organisme dans les informations mutuelle.</p> <p>L'adhésion a été enregistrée sur un Siret différent de celui qui a été communiqué à l'assureur lors de l'adhésion.</p> <p>La modification est à faire par l'organisme ou par l'assureur.</p>
<p>Divergence régime SS (régime général et Alsace Moselle)</p> <p>L'agent est connu dans le SI assureur sur un autre code régime</p>	<p>Le code régime saisi n'est pas en relation avec les pièces justificatives transmises.</p>

Pour les cas de rejet du fichier après analyse de l'entête du fichier :

Motif d'erreur	Causes possibles
Divergence de SIREN	L'organisme est connu dans le SI de l'assureur sous un autre numéro
Erreur de SIREN assureur	Le SIREN n'est pas correct ou le fichier transmis n'a pas été transmis au bon assureur.
Terme et séquence	Le fichier présenté a déjà été traité pour ce terme et cette séquence.
Erreur de structure du fichier	<p>Le fichier transmis n'est pas conforme à la définition attendue, il manque l'enregistrement en-tête ou l'enregistrement fin de fichier.</p> <p>Les séparateurs de fin d'enregistrement ne sont pas conformes à la norme.</p>